

Dans le Morbihan, six habitants sur dix vivent dans l'espace rural

Insee Flash Bretagne • n° 82 • Février 2022

En 2018, six Morbihannais sur dix résident dans l'espace rural. Les communes de l'espace rural dit « autonome », en proportion plus nombreuses que dans l'ensemble de la région, regroupent un peu plus d'un tiers des habitants du département.

Dans l'espace rural, la population s'est accrue en moyenne de 0,8 % par an entre 2008 et 2018, une progression légèrement supérieure à celle dans l'ensemble de l'espace rural breton.

Dans les communes rurales du littoral, près d'un logement sur deux est une résidence secondaire.

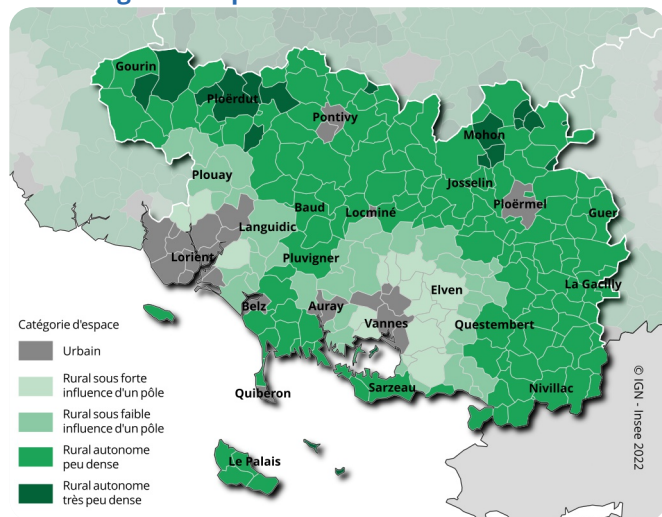
L'**espace rural** est formé par les communes à faible densité de population. Dans le Morbihan, près de neuf communes sur dix (89 %) sont identifiées comme rurales ► **figure 1**. En 2018, près de six Morbihannais sur dix (58 %) habitent dans l'espace rural, une proportion légèrement plus élevée qu'au niveau régional (54 %) ► **figure 2**.

Au sein de cet espace, se distinguent les communes rurales sous l'influence d'un pôle urbain, principalement ceux de Vannes et de Lorient, de celles dites autonomes, c'est-à-dire hors de l'influence d'un pôle ► **encadré**.

L'espace rural autonome occupe une part importante du territoire départemental

Dans le Morbihan, deux communes sur trois sont des communes rurales autonomes. Localisées surtout dans le nord et dans l'est du département, elles recouvrent 70 % du territoire. C'est une couverture quasi similaire à celle des communes du rural autonome dans les Côtes-d'Armor.

► 1. Répartition des communes morbihannaises par catégorie d'espace



Plus d'un tiers des habitants du département (36 %) résident dans ces communes de l'espace rural autonome. C'est plus qu'au niveau régional, où les communes rurales autonomes, qui représentent un peu moins de la moitié des communes bretonnes, regroupent 24 % de la population.

En revanche, 22 % des Morbihannais vivent dans l'espace rural sous l'influence d'un pôle alors que c'est le cas de 30 % de l'ensemble des Bretons.

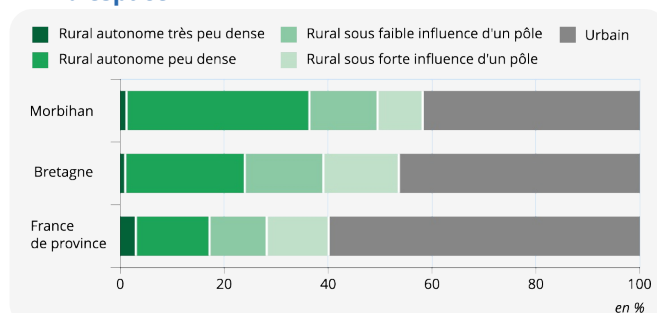
Dans l'espace rural, la population croît, notamment à proximité des pôles

Entre 2008 et 2018, la population morbihannaise a augmenté en moyenne de 0,6 % par an. Dans l'espace rural, le taux de croissance annuel moyen de la population observé sur cette période s'élève à 0,8 % ► **figure 3**. Derrière l'Ille-et-Vilaine (+1,2 %), le Morbihan est le second département breton où cette hausse est la plus forte dans le rural (+0,7 % en Bretagne).

Les naissances et les décès s'équilibrent sur la période 2008-2018 dans cet espace (solde naturel nul) et les arrivées sont plus nombreuses que les départs (solde migratoire positif).

Plus en détail, la croissance de la population a été nettement plus forte dans le rural sous influence d'un pôle (+1,4 %) que dans le rural autonome (+0,4 %). Dans le département, le rural sous influence d'un pôle est le seul type d'espace présentant un solde naturel positif.

► 2. Répartition de la population selon le type d'espace



Source : Insee, recensement de la population 2018.

Parmi les nouveaux arrivants en 2018 dans le rural, la moitié habitait déjà dans la région. Les retraités sont les plus nombreux à s'installer, puis les employés. À l'inverse, les étudiants constituent la catégorie de population dont les départs dépassent le plus les arrivées, les établissements universitaires et de formation étant davantage situés en milieu urbain.

Plus de familles avec enfant(s) dans l'espace rural sous influence d'un pôle

Dans le Morbihan, la structure par âge et par type de ménage de la population rurale est proche de celle observée au niveau régional. Ainsi, dans l'espace rural autonome, les couples sans enfant et les personnes seules, notamment ici des retraités, sont surreprésentés. Les couples avec enfant(s) sont davantage présents dans l'espace rural sous influence d'un pôle que dans les autres catégories d'espace. Enfin, une grande part de personnes seules, dont beaucoup de jeunes dans la tranche d'âge de 15-24 ans, caractérise la population de l'espace urbain.

Une accessibilité aux services de la vie courante relativement bonne en milieu rural

Les Morbihannais qui résident dans une commune rurale accèdent en moyenne assez rapidement aux principaux **services de la vie courante** par rapport aux temps d'accès dans les départements français (13^e position). Ainsi, 82 % d'entre eux y ont accès en moyenne en moins de 7 minutes ; à titre de comparaison, tous les habitants de l'espace urbain peuvent y accéder dans ce laps de temps. Cette part est cependant légèrement inférieure à celle des habitants de l'espace rural au niveau régional (84 %).

Dans l'espace rural autonome du département, 1 % des habitants mettent en moyenne plus de 10 minutes pour accéder à ces services et équipements de proximité, comme dans le Finistère et moins que dans les Côtes-d'Armor (3 %).

Dans l'espace rural morbihannais, plus d'emplois dans l'industrie et moins dans l'agriculture

Les emplois dans le secteur de l'industrie sont en proportion plus nombreux dans l'espace rural morbihannais que dans le reste des territoires ruraux de la région. Ils y représentent près de 22 % des emplois, soit entre 4 et 5 points de plus que dans les autres départements bretons. À l'inverse, la part des emplois agricoles dans l'espace rural du Morbihan (8 %) est inférieure à celle dans les autres départements (-2 points par rapport au niveau régional).

► Définitions

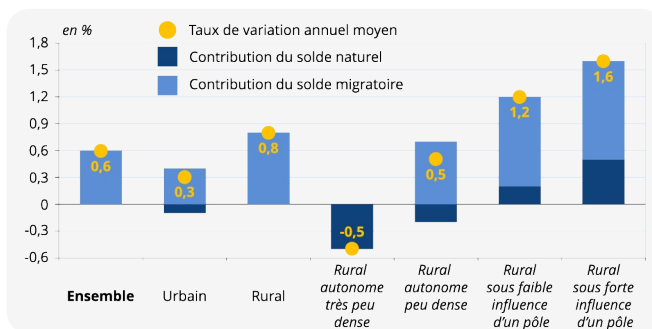
Les **catégories de l'espace rural** sont détaillées dans l'encadré.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la **grille communale de densité**, mise à jour en 2020, s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses, les communes très peu denses. Plus d'informations sur insee.fr.

L'**aire d'attraction d'une ville** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle de population et d'emploi ainsi que son aire d'influence (couronne) mesurée par les déplacements domicile-travail. Les aires sont classées en quatre catégories suivant le nombre total d'habitants de l'aire.

Le « **panier de la vie courante** » comprend 22 équipements ou services, retenus en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage (par exemple : école élémentaire, bureau de poste, médecin, station-service, boulangerie, pharmacie, supermarché, banque, police-gendarmerie).

► 3. Taux de variation annuel moyen de la population dans le Morbihan sur la période 2008-2018



Lecture : le taux de variation annuel moyen est la somme des contributions des soldes naturel et migratoire.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

Un peu moins de la moitié des logements du rural littoral sont des résidences secondaires

En 2017, parmi les 469 000 logements du département, 17 % sont des résidences secondaires. Cette part est la plus élevée des quatre départements bretons. À l'écart des centres urbains, la part des résidences secondaires est globalement plus importante : elle est de 10 % dans les espaces ruraux sous influence d'un pôle et atteint 29 % dans l'espace rural autonome. Les résidences secondaires sont plus nombreuses sur le littoral, dans l'urbain comme dans le rural, mais de façon plus prononcée dans les communes rurales littorales. Ainsi, 45 % des logements dans l'espace du rural littoral sont des résidences secondaires. ●

Simon Bertin, Émeric Marguerite (Insee)

► Une redéfinition de l'espace rural

Des travaux ont récemment présenté la nouvelle définition de l'espace rural [D'Alessandro, Levy, Regnier, 2021]. Les territoires ruraux désignent ainsi l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses au sens de la **grille communale de densité**. Un critère de type fonctionnel est également pris en compte : le degré d'influence d'un pôle d'emploi, selon le zonage en **aires d'attraction des villes**.

L'**espace rural** est ainsi divisé en deux grandes catégories de communes :

- Les **communes rurales hors influence d'un pôle** (le rural « autonome ») sont les communes rurales situées hors des aires d'attraction des villes ainsi que celles appartenant à la couronne d'une aire de moins de 50 000 habitants. On distingue parmi elles les **communes très peu denses** et les **communes peu denses** ;
- Les **communes rurales sous l'influence d'un pôle** sont les communes rurales appartenant à la couronne d'une aire de 50 000 habitants ou plus. Cette catégorie peut être divisée en deux sous-catégories de communes : celles **sous faible influence**, dont 15 à 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire, et celles **sous forte influence**, dont au moins 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire. Cette approche permet de définir un continuum, allant des espaces ruraux les plus isolés et les moins peuplés jusqu'aux espaces les plus urbanisés.

► Pour en savoir plus

- Auzet L., Maillochon A. (Insee), « Le rural en Bretagne : un espace attractif », *Insee Flash Bretagne*, n° 72 (2021, avr.)
- D'Alessandro C. (Cnis), Levy D. (Insee), Regnier T. (ENS), « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », in *La France et ses territoires*, coll. « Insee Références », édition 2021 (2021, avr.)
- Cazenave M. (Insee), « Morbihan : une forte attractivité résidentielle et des activités présentielle en plein essor », *Insee Analyses Bretagne*, n° 49 (2016, déc.)

